

En direct de l'IRE

N°1 - Janvier 2009



L'IRE CHANGE DE LOOK

Au-delà de toutes les mesures et tous les engagements pris suite à l'incident survenu en août 2008, l'Institut National des Radioéléments (IRE) a décidé de s'atteler également à un autre chantier: améliorer sa communication vers ses différents publics. Nouveau logo, nouveau site internet, lettre d'information aux riverains,... Ce ne sont que quelques-uns des projets développés par l'Institut pour s'engager vers plus d'ouverture et de transparence. Le "nouvel IRE" est en marche!

L'IRE est en train d'évoluer. Engagé dans une dynamique de changement et d'ouverture, l'Institut veut communiquer directement avec ses riverains, les entreprises et communes avoisinantes, sans oublier les autorités publiques. Parce qu'une communication proactive est indispensable à une relation durable et de confiance.

Comme vous l'avez certainement remarqué, l'IRE a recouvert fin 2008 sa cheminée de production d'une bâche (*photo*), premier signe de changement visible. Aujourd'hui, l'Institut arbore une nouvelle image et un nouveau logo. Energique, moderne et dynamique, il traduit la volonté de renouveau de l'IRE.

Mais l'Institut ne s'arrête pas là! La lettre d'information de l'IRE que vous tenez entre les mains vous informera régulièrement de l'actualité et des projets de l'Institut.

Un nouveau site internet (www.ire.eu) sera également lancé dans les prochaines semaines. Informatif et interactif, il présentera les dernières nouvelles de l'IRE et mettra à votre disposition informations utiles et autres publications de l'Institut. Le site vous permettra également d'entrer directement en contact avec l'IRE.

A travers ces différents projets, l'IRE poursuit sur la voie de l'amélioration initiée il y a quelques mois. D'autres nouveautés sont encore attendues tout au long de cette année. Nul doute que 2009 sera l'année de tous les changements pour l'IRE! ■



Fin 2008, l'IRE recouvrait d'une bâche sa cheminée de production.

Edito

Chers riverains,

C'est avec grand plaisir que nous vous remettons ce premier exemplaire de la nouvelle lettre d'information de l'IRE destinée à ses voisins: vous et vos familles.

Les gens qui travaillent à l'IRE, ils sont près de 140, sont comme vous. Ils ont des familles, des proches qu'ils aiment, des difficultés ou des projets, des passions et des rêves, et sans aucun doute, le rêve d'un monde plus sûr et plus équitable.

Nous avons le devoir de contribuer à vous assurer un environnement sûr.

Quand j'ai repris la direction de l'IRE en juin 2008, j'y suis venu avec l'ambition – et même la passion me dit-on parfois – de faire progresser cette entreprise de haute technologie dans ma région. L'Institut m'avait séduit car j'y avais rencontré des gens réellement compétents et dévoués, dont le métier contribue à la guérison des maladies graves, qui seraient bien souvent incurables sans l'aide des radio-isotopes que nous produisons à Fleurus.

Les événements du mois d'août dernier nous ont tous pris de vitesse. Nous regrettons sincèrement l'inquiétude qu'ils ont suscitée auprès de vos familles. La page se tourne, la volonté est totale de tout faire pour que ce risque soit éliminé définitivement. Nous sommes sur la bonne voie.

La santé publique est notre mission. Notre priorité absolue est donc en tout premier lieu votre santé et celle de nos travailleurs. Soyez rassurés sur ce point: nous y travaillons d'arrache pied, et vous souhaitons tous les bonheurs possibles en 2009.

Espérant avoir l'occasion de vous rencontrer prochainement, et de pouvoir vous écouter et vous parler de vive voix,

Bonne lecture,

Jean-Michel Vanderhofstadt,
Pharmacien d'industrie
Directeur de l'IRE



LE NOUVEL IRE EST EN MARCHÉ

On se souviendra longtemps de cette fin août 2008.

Par mesure de précaution, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) décidait de suspendre les activités de l'IRE, suite à un rejet limité d'iode. Ce n'est que deux mois et demi plus tard, en novembre, que l'IRE pouvait reprendre ses activités. L'AFCN considérait à ce moment que les conditions de sécurité et de sûreté étaient suffisantes et que les engagements pris par l'IRE répondaient aux attentes.

Cet incident fut, comme on le sait, et fort heureusement, sans effet sur la santé des travailleurs et de la population, comme sur l'environnement. Cette crise n'est pas restée sans suite. Comme il se doit, tout devait être – et a été – mis en œuvre pour qu'un tel incident ne se produise plus. Des actions concrètes ont été menées immédiatement pour limiter les conséquences éventuelles du rejet.

D'autres actions furent également conduites sans relâche pour s'assurer non seulement du contrôle des rejets, de leur détection mais aussi de la gestion renforcée d'alarmes éventuelles.



Mesures prises suite à l'incident

Suite à cet incident, des actions ont été prises pour améliorer techniquement la sécurité et la sûreté des installations. Les processus sont analysés et éventuellement adaptés pour réduire encore davantage les rejets gazeux dans l'environnement et les contrôler de manière efficace et permanente. Toutes ces actions sont consignées dans un plan d'actions. Elles sont également planifiées, contrôlées et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'AFCN.

L'IRE et tout son personnel se sont engagés formellement à respecter le plan d'actions établi. La réalisation de celui-ci démontre une ferme volonté de changement. Elle est aussi une condition posée par l'AFCN à la poursuite de ses activités.

La crise de 2008 fait place un IRE 2009 "nouveau", résolument engagé dans un processus permanent d'amélioration afin de garantir la qualité maximale de sa production, tout en respectant l'environnement. L'IRE poursuit ainsi résolument et durablement sa mission statutaire de contribution à la santé. ■

QU'EST-CE QUE L'IRE?



Créé en 1971, l'IRE est une fondation d'utilité publique active dans les domaines de la santé et de l'environnement.

- L'IRE produit des radioéléments utilisés en médecine à des fins de diagnostic (dépistage des tumeurs cancéreuses, analyse du fonctionnement des organes) et de thérapie (traitement des cancers, soins palliatifs). Par son activité, l'institut contribue à sauver la vie de millions de personnes dans le monde chaque année.
- L'IRE participe à la protection de l'environnement par la mise en œuvre de technologies de surveillance et de mesure des radioéléments présents dans le sol, l'air et l'eau.
- La sécurité est au cœur des préoccupations de l'IRE. L'institut s'est engagé à mettre en œuvre tous les moyens utiles et

nécessaires pour garantir une sûreté optimale de ses installations et de ses produits. L'IRE accorde également une attention particulière à la sécurité de ses riverains et de l'ensemble de la population.

- L'IRE est situé sur le site industriel de Fleurus. D'autres entreprises sont également présentes sur ce site: IBA, MDS Nordion, Sterigenics et Transrad. Environ 300 personnes sont employées sur l'ensemble du site.
- L'IRE compte près de 140 collaborateurs dont plus de 80% sont des experts scientifiques ou techniques.
- L'IRE est un important producteur mondial de radioéléments. Il exporte chaque année plus de 95% de ses productions dans toute l'Europe, aux USA, au Japon et en Amérique Latine. ■

L'IRE AUDITÉ PAR EURATOM

Dans le cadre du traité Euratom, la Communauté Européenne doit établir des normes de sécurité pour la protection sanitaire de la population et des travailleurs, et veiller à leur bonne application.

La Belgique, comme les autres Etats, a dû établir les installations nécessaires pour effectuer le contrôle permanent du taux de radioactivité dans l'atmosphère, l'eau et le sol, et veiller au respect des normes de base. La Commission a le droit d'accéder aux installations de contrôle pour en vérifier le fonctionnement et l'efficacité.

C'est dans le cadre de cette mission que les représentants de la Commission ont visité les différentes installations belges utilisées pour caractériser la radioactivité dans l'environnement, en ce compris le site nucléaire de Fleurus. Des vérifications ont ainsi été effectuées au sein de l'IRE les 5 et 6 janvier derniers pour s'assurer que tous les dispositifs nécessaires de contrôle des rejets sont en place et opérationnels, ce qui s'est avéré être le cas. Un bon point pour l'IRE!

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

L'IRE veut communiquer plus rapidement et plus efficacement, en particulier avec la population avoisinante. L'IRE s'est engagé, avec les pouvoirs publics, à mettre prochainement en place un Comité d'accompagnement des installations nucléaires du zoning de Fleurus-Farciennes. Ce Comité a pour objet d'assurer un dialogue et une communication permanente entre les entreprises, les Autorités et la population.